

## **PARTENAIRES**

Des conventions sont signées entre :

- l'inspection académique
- les deux collèges de Monistrol-sur-Loire
- la Mairie de Monistrol-sur-Loire
- l'US Monistrol-sur-Loire
- LAuRAFoot (Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football)

## **RENSEIGNEMENTS - CONTACTS**

**Collège public Le Monteil** - M. EXBRAYAT, Principal

Tél. : 04 71 66 52 80 - courriel : laurent.exbrayat@ac-clermont.fr

**Collège privé Notre Dame du Château** - Mme VARENNE, Dir Adjointe

Tél. : 04 71 75 61 81 - courriel : ndchateau@ac-clermont.fr

**Mairie de Monistrol-sur-Loire** - M. MARCOUX, service des sports

Tél. : 04 71 75 61 35 - courriel : lmarcoux.mairiemonistrol@wanadoo.fr

# **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

## **OPTION FOOTBALL MONISTROL SUR LOIRE**



Classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

## ENTRAINEMENTS

Complémentaires à celui du club où l'enfant est licencié, la section sportive propose deux entraînements :

**le mardi de 15h30 à 17h, et le jeudi de 15h30 à 17h.**

## ENCADREMENT

- Fabien GUINAND (breveté d'Etat 1er degré)
- Maxime AUBERT (STAPS) • Dylan GIL (BPJEPS)
- Antoine DUTHEL (professeur d'EPS)
- Aurélie THOMASSON (professeur d'EPS),

La section sportive est parrainée par **Ulrich CHAVAS et Alain BLACHON.**

## DOSSIER D'INSCRIPTION

A demander à l'un des deux collèges partenaires : le collège public ou le collège privé de Monistrol-sur-Loire.

## OBLIGATIONS

- Etre licencié dans un club de football
- Etre licencié à l'UNSS.

## EQUIPEMENTS

- Terrain synthétique
- Terrain pelouse
- Vestiaires avec douches.
- Tenue complète offerte pour les premières année (Maillot/short/chaussettes)

## SUIVI MEDICAL ET SUIVI SCOLAIRE

Un suivi infirmier peut être fait à la demande de l'élève lui-même, de sa famille ou tout membre de l'équipe encadrante.

Le suivi scolaire se fera en étroite collaboration entre la famille, le professeur d'EPS responsable de la section sportive et le professeur principal de l'enfant.

De plus, l'entraîneur sera présent au conseil de classe.

En suivant l'option football, l'enfant :

- bénéficiera de très bonnes conditions d'études,
- se perfectionnera dans son sport favori pendant le temps scolaire,
- sera libre à 17 heures pour effectuer son travail personnel ou autre.

## CONDITIONS D'ENTREE

- Etre admis en 6e, 5e, 4e ou 3e
- Etre licencié dans un club FFF
- Passer les tests d'entrée le mercredi 15 mai 2019 de 9h à 12h sur le terrain d'honneur du stade municipal
- Satisfaire aux exigences physiques (visite médicale auprès d'un médecin du sport délivrant un certificat d'aptitude de moins de 3 mois au 1er septembre 2109 + ECG pour les premières année).

Note : la section sportive est ouverte aux filles comme aux garçons



## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'un des deux collèges partenaires

NOM

PRÉNOM

DATE DE  
NAISSANCE

TEL.

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

CLUB

POSTE  
DE JEU

ECOLE OU COLLÈGE FRÉQUENTÉ  
POUR L'ANNÉE 2018/2019

**Souhaite fréquenter la section sportive à la rentrée scolaire 2019/2020 :**

Signature des parents

Signature de l'enfant